

Canada Province de Québec
Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri
Le 3 septembre 2019

À une séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri tenue au Centre municipal au lieu et heure ordinaires de ce conseil, le mardi 3 septembre 2019, conformément à l'article 145 du Code municipal, sont présents : messieurs Alain Castonguay, Marco Lizotte, Noël Alexandre, Roland Lévesque et Frédéric Dionne formant quorum sous la présidence de son honneur monsieur le maire Frédéric Lizotte, présent à la séance ainsi que monsieur Pierre Leclerc, directeur général.

Absent : Monsieur Gaston Roy : problème de santé

Ouverture de la séance

Monsieur le maire Frédéric Lizotte constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

242-2019

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Considérant que les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture a été faite à cette séance;

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay
Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal**
4. **Approbation des comptes**
5. **Comité de développement**
6. **Comité de la Famille et des Aînés**
7. **Demande de soumissions sur invitation concernant le contrat d'entretien des chemins d'hiver pour les années 2019-2020 et 2020-2021**
8. **Demande de soumissions sur invitation concernant le déneigement des édifices et immeubles de la municipalité pour les années 2019-2020 et 2020-2021**
9. **Demande d'autorisation de monsieur Richard D'Anjou sur le lot 4 007 887, du cadastre du Québec pour la municipalité de Saint-Philippe afin de l'utiliser à d'autres fins que l'agriculture d'une parcelle de 1140.6 mètres carrés**
10. **Demande d'aide financière pour les provinciaux (Baseball « Cougars St-Pascal »)**
11. **Entente de services pour l'année 2019-2020 (Éducation des adultes)**
12. **Offre de services professionnels – Détermination du débit incendie**
13. **Redevances éoliennes**
14. **Paiement du décompte progressifs # 1 à Transport Pierre Dionne – Travaux au LES**
15. **Demande de contribution financière – Écho des Beaux-Biens**
16. **Correspondance**

- 17 Période de questions
18. Travaux d'asphaltage sur le territoire de la municipalité
19. Démolition de la citerne située sur la rue Langlais Sud
20. Travaux sur le Cours d'eau Rémi Chamberland (Secteur Route de la Station
21. Levée de la séance

243-2019 **Adoption du procès-verbal**

Monsieur le maire Frédéric Lizotte s'informe auprès des membres du conseil, à savoir s'ils ont reçu la copie du procès-verbal du 6 août 2019. Comme il appert et a été reconnu que chacun a reçu copie du procès-verbal.

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte
Et résolu unanimement de les ratifier et de les adopter.

À titre de directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri, je soussigné, Pierre Leclerc, atteste que la municipalité dispose des sommes nécessaires pour acquitter les dépenses effectuées au mois d'août 2019, et ce, telles que présentées.

 Pierre Leclerc, directeur général

Le rapport de l'état des activités financières de la municipalité et du Site d'enfouissement août 2019 ont été déposés et remis aux membres du conseil.

244-2019 **Approbation des comptes**

Administration générale

Camionnage Alain Benoit	Fosses septiques	8 020.55 \$
Canadien National	Signaux lumineux	279.00 \$
Capitale Assurance	Assur. Collective [2 mois]	2 612.18 \$
Gouveia Chloé	Café-rencontre	75.00 \$
Hydro-Québec	Lumières	429.47 \$
	Maison de la culture	395.11 \$
URLS	Journée plein air	120.72 \$
Bibliothèque St-Philippe	Subvention	1 000.00 \$
Club patinage artistique	Campagne financement	50.00 \$
Hydro-Québec	Pompe	1 745.54 \$
	Garage	113.74 \$
	Égouts	115.29 \$
Turcotte 1989 inc	Décompte progressif # 2	43 677.33 \$
Produits Suncor	Essence	517.89 \$
Bell Canada	Téléphone	430.54 \$
Bell Mobilité	Service	160.32 \$
Dionne Nicole	Lettres enr., déplacements	93.30 \$
Pinnacle Scopes inc	Télescope belvédère	4 252.51 \$
Produits Suncor	Essence	517.89 \$
Salaires	Août	20 674.61 \$
Agro-Enviro-Lab	Analyse eaux usées	258.69 \$
Alim. Lucien Dubé	Glace, produits	18.27 \$
Bibliothèque	Conciergerie	120.00 \$
Buro plus	Fournitures bureau	204.92 \$

Construction SRB	Sciage bordure	132.22 \$
Électricité SR inc	Éclairage halte vélo	1 976.27 \$
Fonds inf. territoire	Mutations	12.00 \$
Fleuriste Beau Site	Naissance	59.75 \$
Groupe Avantis BMR	Quincaillerie	237.77 \$
Base 132	Plaques	100.03 \$
IDC	Service informatique	100.61 \$
Landry Raynald	Vitres	45.00 \$
Michel Montmigny	Galets noirs	57.49 \$
Prod. Unique	Chlore	1.44 \$
Servilinks	Site internet	34.49 \$
Ville St-Pascal	Matières rés. (mars & avril)	<u>13 275.08 \$</u>
	Total	101 397.13 \$

Solde dans EOP : **308 370.24 \$**

Solde dans EOP – Avantages **104 079.98 \$**

Site d'enfouissement

Guillaume Bouchard	Honoraires	<u>2 569.69 \$</u>
--------------------	------------	--------------------

Total **2 569.69 \$**

Solde dans EOP : **206 792.35 \$**

Solde dans EOP – Avantages **104 077.05 \$**

Considérant que les membres du conseil ont reçu une copie de cette liste avant la séance du conseil, les comptes n'ont pas été lus. Monsieur le maire Frédéric Lizotte a mentionné le solde des comptes à payer, le solde aux livres et a demandé aux membres du conseil s'ils avaient des questions concernant ces comptes.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés et payés à qui de droit.

245-2019 **Comité de développement**

Monsieur Alain Castonguay informe les membres du conseil que la journée des Philippiens aura lieu le 15 septembre 2019.

246-2019 **Comité de la Famille et des Aînés**

Monsieur Frédéric Dionne informe les membres du conseil qu'il y aura une rencontre du comité le 4 septembre 2019.

247-2019 **Demande de soumissions sur invitation concernant le contrat d'entretien des chemins d'hiver pour les années 2019-2020 et 2020-2021**

Considérant que des soumissions sur invitation pour l'entretien des chemins d'hiver « Saison 2019-2020 et 2020-2021 » ont été transmises à Équipement Patrick Bérubé, et Transport Pierre Dionne et Groupe Mario Bernier et Excavation Jean-Luc Rivard & Fils;

Considérant qu'une seule soumission a été déposée à 11 h précise le 29 août 2019 par Transport Pierre Dionne;

Considérant qu'à 11 h 05 précise de cette même journée, la soumission déposée a été ouverte en présence de : madame Marylène Pelletier de Transport Pierre Dionne, madame Nicole Dionne, Messieurs Roland Lévesque, Marc Anctil et Pierre Leclerc, directeur général;

Considérant que la soumission se détaille comme suit :

Transport Pierre Dionne : 89 657.53 \$

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : 1) le conseil accepte la soumission de Transport Pierre Dionne pour l'entretien des chemins d'hiver 2019-2020 et 2020-2021, au prix de 89 657.53 \$ taxes incluses et se détaillant comme suit :

Année 2019-2020 : 44 828.76 \$ taxes incluses

Année 2020-2021 : 44 828.76 \$ taxes incluses

2) Le soumissionnaire devra respecter toutes les clauses énumérées dans le document d'appel d'offres.

3) Monsieur Frédéric Lizotte, maire et monsieur Pierre Leclerc, directeur général soient autorisés à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

248-2019

Demande de soumissions sur invitation concernant le déneigement des édifices et immeubles de la municipalité pour les années 2019-2020 et 2020-2021

Considérant que des soumissions sur invitation ont été demandées à Équipement Patrick Bérubé, Déneigement Vincent Barbeau et M. Christian Dionne;

Considérant qu'à 11 h 05 précise de cette même journée, les soumissions déposées ont été ouvertes en présence de : Messieurs Vincent Barbeau et Roland Lévesque, madame Nicole Dionne et Monsieur Pierre Leclerc, directeur général;

Considérant que les soumissions se détaillent comme suit :

Entreprise	Dén. Daniel Michaud	Dén. Vincent Barbeau
A) Partiel & 2		
Immeubles, édifices & citernes	10 980.11 \$ taxes incluses par année	8 000.00 \$ taxes incluses par année
B)		
Déneigement bornes incendie	78 \$/l'heure taxes incluses	65 \$/l'heure taxes incluses
C)		
Déneigement trottoirs	207 \$ taxes incluses (fois)	180 \$ taxes incluses (fois)

N.B. Les montants ci-dessus mentionnés sont pour une période d'un an; mais seront applicables pour les années 2019-2020 et 2020-2021

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement :

Que : la partie A, concernant les immeubles, les édifices municipaux et les citernes, au prix de 8 000 \$ par année taxes incluses, soit accordé à Déneigement Vincent Barbeau;

Que : la partie B, concernant le déneigement des bornes incendie soit octroyé à Déneigement Vincent Barbeau, au prix de 65 \$/l'heure, taxes incluses

Que : la partie C concernant le déneigement des trottoirs, soit accordé à Déneigement Vincent barbeau au prix de 180 \$/fois taxes incluses.

Qu' : advenant un bris ou un retard dans le déneigement des trottoirs et bornes à incendie, la municipalité devra faire effectuer les travaux par le deuxième soumissionnaire.

Concernant la partie A, deux (2) versements égaux soient effectués un à la fin de janvier et un au début d'avril

249-2019

Demande d'autorisation de monsieur Richard D'Anjou sur le lot 4 007 887, du cadastre du Québec pour la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri afin de l'utiliser à d'autres fins que l'agriculture d'une parcelle de 1140.6 mètres carrés

ATTENDU QU'en conformité avec les dispositions de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, la municipalité de St-Philippe-de-Néri doit donner un avis relativement à une demande d'autorisation adressée par Monsieur D'Anjou visant le lot 4007887 du cadastre du Québec dans la municipalité de St-Philippe-de-Néri.

ATTENDU QU'en vertu de l'article 58.2 de la Loi, l'avis que transmet la municipalité à la Commission doit être motivé en tenant compte des critères visés à l'article 62, des objectifs de la réglementation municipale et doit inclure une indication quant à la conformité de la demande avec les documents mentionnés précédemment ;

ATTENDU QUE cette autorisation n'aurait pas d'effet sur les activités agricoles existantes puisque cette parcelle se situe entre un secteur résidentiel et une parcelle de terre en culture du propriétaire près de la voie ferrée du CN, il n'y aura donc aucun problème relié à l'odeur ni au bruit dans ce secteur;

ATTENDU QU' Il n'y a aucune possibilité d'effets négatifs en regard des lois et règlements relatifs à l'environnement et tout particulièrement à l'égard des établissements de production animale, car les distances séparatrices ne seront pas amenuisées.

ATTENDU QUE cette demande n'a pas d'effet sur les ressources d'eau et n'enlève pas de sol pour l'agriculture,

ATTENDU QUE le bâtiment destiné à de l'entreposage d'équipement agricole pour vente à des agriculteurs est déjà existant,

ATTENDU QUE le site est situé à quelques mètres du périmètre d'urbanisation de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri en bordure de la route 287,

ATTENDU QUE ce site n'est pas utilisable pour l'agriculture,

EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay
Et résolu unanimement que :**

- La Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri appuie le requérant, dans sa demande
- Indique à la Commission que le projet du requérant est conforme à la réglementation municipale ;
- Recommande à la Commission de faire droit à la présente demande.

250-2019 **Demande d'aide financière pour les provinciaux (Baseball « Cougars de Saint-Pascal »)**

**Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte
Et unanimement résolu qu' :** un montant de 50 \$ soit alloué pour cet évènement.

251-2019 **Entente de services pour l'année 2019-2020 (Éducation des adultes)**

Monsieur Frédéric Dionne, conseiller, informe les membres du conseil qu'il n'a pas encore trouvé de personne pour s'occuper de cette activité.

252-2019 **Offre de services professionnels – Détermination du débit incendie**

Considérant que des invitations pour soumissionner ont été faites par voie téléphonique à deux (2) soumissionnaires qui sont : Écol'eau et Aquatech;

Considérant qu'une seule soumission a été reçue;

**Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay
Et résolu unanimement que :** la soumission de la firme Écol'Eau soit acceptée au prix de 46 \$ par borne d'incendie pour environ 38 bornes d'incendie, au coût total de 1 748 \$ plus taxes.

253-2019 **Redevances éoliennes**

Monsieur le maire Frédéric Lizotte informe les membres du conseil qu'un montant de 18 491 \$ provenant des redevances éoliennes sera versé à la municipalité.

254-2019 **Paiement du décompte progressif # 1 à Transport Pierre Dionne – Travaux au LES**

Pour faire suite à la recommandation du 26 août 2019, de Monsieur Guillaume Bouchard, ingénieur,

**Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque
Et résolu à l'unanimité que:** le conseil accepte de verser un montant de 100,000 \$ à Transports Pierre Dionne.

- 255-2019 **Demande de contribution financière – Écho des Beaux-Biens**
- Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte**
Et résolu à l'unanimité que : la municipalité accorde un montant de 800 \$ à cet organisme.
- 256-2019 **Correspondance**
- Les membres du conseil ont pris connaissance des documents suivants :
- Ministère de l'Environnement : Plaintes (3) de citoyens concernant l'eau potable.
 - Lettre de Monsieur Paul-Étienne Michaud : Avisant le conseil qu'il devra fermer une partie la rue Chamberland le 14 septembre 2019, pour couper un arbre.
- Afin qu'ils soient soumis à la connaissance des membres du conseil avant de les déposer aux archives.
- 257-2019 **Période de questions**
- Toutes les réponses aux questions posées ont été données lors de la séance.
- 258-2019 **Travaux d'asphaltage sur le territoire de la municipalité**
- Considérant que** des travaux devront être faits sur le Chemin de la Montagne et qu'il faudra réparer l'asphalte sur la Route 230 près de l'intersection de la 287;
- Considérant que** les membres du conseil désirent faire des travaux d'enlèvement et d'ajout d'asphalte sur la rue de l'Église face à l'école;
- Considérant que** les membres du conseil demandent au directeur général de procéder par soumissions sur invitation.
- Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque**
Et résolu unanimement que : le conseil demande au directeur général d'inviter au moins deux (2) soumissionnaires.
- 259-2019 **Démolition de la citerne située sur la rue Langlais Sud**
- Considérant que** la citerne a été jugée dangereuse et non nécessaire dans un rapport produit pour le chef pompier;
- Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay**
Et résolu unanimement que : le conseil demande à Équipement Patrick Bérubé de procéder à la démolition de cette citerne.
- 260-2019 **Travaux sur le Cours d'eau Rémi Chamberland (Secteur Route de la Station)**
- Considérant que** dans le plan d'intervention de janvier 2016, il a été mentionné que les tuyaux du secteur de la Route de la Station devront être changés.
- Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque**

Et résolu unanimement que : le conseil engage la firme de Services-conseils Guillaume Bouchard pour préparer les documents nécessaires afin de pouvoir effectuer les travaux.

261-2019

Levée de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : la présente séance soit levée à 20 h 47.

Frédéric Lizotte,
Maire

Pierre Leclerc
Directeur général

Je, Frédéric Lizotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.